



Le Franci'Liens

la lettre d'information de Terre de Liens Île-de-France

Île-de-France

- AGENDA DES FORMATIONS
- ÉVÉNEMENTS
- ENCORE PLUS DE LÉGUMES À MILLY-LA-FORÊT!
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015
- KOKOPELLI ET LE RÉSEAU SEMENCES PAYSANNES

AGENDA DES FORMATIONS

- FORMATION «LA DIVERSITÉ DES AGRICULTURES FRANÇAISES, PERSPECTIVE HISTORIQUE», LE MERCREDI 25 MAI, DE 19H À 21H

Cette conférence vous présentera l'évolution de l'agriculture française depuis 1950 et les conséquences économiques, environnementales et sociales que cette agriculture productiviste a entraînés. Infos et inscription [ici](#).

- FORMATION «DÉCRYPTER UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)», LE SAMEDI 28 MAI, DE 9H À 13H

Voici une matinée qui permettra aux participants de comprendre la construction d'un PLU et les façons dont, en tant que citoyen, vous pouvez agir sur ce document d'urbanisme. Infos et inscriptions [ici](#).

- FORMATION «COMMUNIQUER SUR TERRE DE LIENS», LE SAMEDI 4 JUIN, DE 9H30 À 17H

Cette formation vous permettra de décrypter les messages de Terre de Liens et la façon de les transmettre et de construire un argumentaire simple et efficace pour recruter des adhérents, des donateurs, des actionnaires. Infos et inscriptions [ici](#).

LES ÉVÉNEMENTS

RETOUR SUR LES ACTIONS DE MARS ET AVRIL

- SALON DE L'AGRICULTURE

Bonne ambiance sur le stand de Terre de Liens lors de cette première participation du mouvement au Salon de l'agriculture, notamment grâce aux quatorze fermiers qui se sont relayés pour faire déguster leurs produits. Leurs témoignages étaient complémentaires de ceux des 50 bénévoles (dont 14 franciliens) et des 17 salariés mobilisés pour faire découvrir le mouvement à des visiteurs attentifs et intéressés. Parmi les temps forts, notons une conférence sur l'installation des nouveaux paysans et la signature d'un protocole avec la Caisse des dépôts, qui investit 6 M€ dans la Foncière. Les retombées médiatiques ont également été importantes, avec plus de 10 passages télé, 16 articles dans la presse écrite et 57 sur le Net.

À VOUS DE VOUS MOBILISER ET D'AGIR !

Les événements ci-dessous sont autant d'occasions d'informer le public sur les actions de Terre de Liens, de collecter des dons pour la cressonnière et d'inciter à l'adhésion !

- 3^e ÉDITION DE LA FERME À PARIS, LES 20 ET 21 MAI, PLACE STALINGRAD (PARIS 19^e)

Pour clôturer la campagne «Envie de paysans !» et lancer sa nouvelle campagne autour des politiques alimentaires et agricoles, la Confédération paysanne organise un marché paysan, des animations, spectacles, conférences... Participez à ce temps fort de l'agriculture paysanne en tenant le stand de Terre de Liens.

- LA JOURNÉE NATIONALE DES BIOCOOP, LE 21 MAI 2016 : LES BIOTONOMES

Cette journée a pour objectifs de sensibiliser le grand public à l'intérêt d'adopter une consommation responsable d'une part, d'informer des possibilités d'action et de solutions au quotidien d'autre part. Terre de Liens est invité à participer à cette journée à Soisy-sur-Seine, Montgeron et Athis-Mons (91) et au Plessis-Robinson (92). Inscrivez-vous pour en être.

Plus d'infos auprès de Lucie.



TERRE DE LIENS ÎLE-DE-FRANCE

24 rue Beaubourg, 75003 Paris • 09 70 20 31 46

idf@terredeliens.org • www.terredeliens-iledefrance.org



ENCORE PLUS DE LÉGUMES À MILLY-LA-FORÊT !

Après la Briqueterie en 2014, TDL pourrait acheter une deuxième ferme à Milly-la Forêt en 2016. Retour sur l'histoire de cette ferme et du projet.

De la Bretagne à Milly, en passant par Bobigny

Originaires d'une famille de paysans bretons, les propriétaires de la ferme de Milly sont un exemple de l'histoire du maraîchage en Île-de-France. Arrivés dans la région comme salariés agricoles, les parents s'installent ensuite sur un «marais» à Bobigny, alors que la ceinture verte occupe encore une place importante dans l'agriculture francilienne. En 1929, il y a ainsi 140 maraîchers à Bobigny. Dans les années 1960, les opérations d'aménagement urbain sont fatales aux maraîchers ; expropriés, les propriétaires de la ferme se réinstallent à Milly-la-Forêt. Ils améliorent peu à peu la qualité des terrains, s'agrandissent et construisent une exploitation maraîchère de 30 ha. Naturellement impliqués dans ce projet familial, les enfants reprennent l'exploitation qui se développe mais traverse aussi les crises successives de la filière maraîchère. En 2010, ils décident d'arrêter l'exploitation et entament un processus de transmission avec l'envie de pérenniser l'activité agricole sur ce site.

De l'idée au projet

TDL rencontre les propriétaires en 2010 et commence avec eux un travail de longue haleine. Une première possibilité d'installation collective est d'abord envisagée, 4 personnes sur 16 ha environ, mais le projet n'aboutit pas. En 2013, Thomas Roche, qui est installé en Seine-et-Marne, fait la connaissance des propriétaires et pense à s'établir sur une partie de leur bien pour créer une

ferme plus grande. Il se rapproche de TDL et son idée se concrétise fin 2014 avec l'acquisition de 2,70 ha par la Foncière. Parallèlement, l'association poursuit son travail d'analyse des bâtiments, de recherche de candidats et d'instruction avec les structures TDL et ses partenaires : Foncière, Fondation, Safer et Agence des espaces verts notamment. De nombreux candidats sont rencontrés, des scénarios sont envisagés, et un projet finit par se dessiner.

Évolution du nombre d'exploitations

	2000	2010	ÉVOLUTION
Milly-la-Forêt	17	12	-42 %
Île-de-France	5 896	4 350	-36 %

Source : RGA, 2010

En novembre 2015, la Safer attribue donc 8 ha à TDL pour une installation en maraîchage biologique et l'agrandissement de Thomas Roche, et 6 ha à un autre candidat pour une installation en volaille de chair bio. Le projet est également validé par la Foncière et la Fondation pour un montant total de 440 000 €, financé en partie par une collecte de dons et d'épargne solidaire. En parallèle, une demande de subvention dans le cadre d'une convention avec la région est en cours.

Le versement de cette subvention est la dernière étape pour contribuer à agir concrètement contre la perte de terres agricoles et la baisse du nombre d'exploitation à Milly-la-Forêt. Après 6 ans d'attente, de travail et de concertation, les légumes sont prêts à retourner dans la plaine de Milly !

PORTRAIT DE CLAIRE, ILLUSTRATRICE DU FRANCI'LIENS



Son histoire commence comme les contes qu'elle illustre parfois.

Petite, Claire rêvait d'être fermière. Les années passant, la vie urbaine lui fit prendre une autre route, celle des logements sociaux. Cependant, un jour, tandis que son entreprise travaillait à la rénovation d'un bâtiment, son rêve d'enfant resurgit sous une forme nouvelle : et si on réhabilitait les espaces verts attachés aux logements urbains ?

À partir de là, Claire décida de s'engager plus activement dans la cause verte et écologique, adhérant notamment à la société Enercoop. Avec son âme militante, son cœur d'artiste et son envie d'agir, ce n'était qu'une question de temps avant qu'elle découvre Terre de Liens, il y a de cela trois ans. «Concrète et complète», comme elle le dit elle-même, l'action de Terre de Liens lui convenait parfaitement. Peu à peu, Claire se mit à raccourcir son temps de travail salarié pour se consacrer davantage à sa passion du dessin et à son engagement associatif. Mais c'est il y a un an, dans le premier numéro de l'année 2015, que les lecteurs du *Franci'liens* eurent la chance de connaître Claire à travers ses dessins, beaux, drôles et toujours pertinents.

Mais alors, me direz-vous, qu'est devenu le rêve de la petite Claire ? Aujourd'hui, quand elle ne croque pas les semences à la terrasse d'un café parisien, elle les plante dans son potager 100 % bio de l'Yonne, accompagnée par le doux bourdonnement de ses ruches !

QUI SONT LES ACTIONNAIRES TERRE DE LIENS ?

L'enquête lancée en octobre 2015 par l'association Terre de Liens auprès de ses actionnaires personnes physiques visait notamment à mieux connaître ces derniers. 3 077 réponses sont parvenues en deux semaines, témoignant ainsi de leur intérêt pour l'action de TDL. Ces épargnants solidaires attendent, prioritairement, soutien à l'installation, préservation de la terre comme bien commun et défense d'une agriculture biologique et locale.

NIVEAU DE COLLECTE

LA CRESSONNIÈRE SAINT-ÉLOI À MÉRÉVILLE

Près de 19 000 € ont été collectés pour la cressonnière, mais il manque encore 27 000 € de dons pour pouvoir finaliser l'acquisition. Joignez l'utile à l'agréable, et allez déguster une pizza au cresson au restaurant le Quindici, à Paris ! À chaque pizza achetée, 1 € est reversé pour l'achat de la cressonnière. Bon appétit !





© Terre de Liens Île-de-France

Ambiance conviviale et participative pour l'AG 2015 de l'association Terre de Liens Île-de-France, le 18 mars dernier, chez les Grands Voisins, lieu foisonnant et plein de charme qui mérite d'être découvert, à deux pas de Denfert-Rochereau.

Le rapport d'activité a permis de mettre en valeur toute l'ampleur de l'activité de l'association, notamment ses développements récents en matière d'appui et de conseil aux collectivités

territoriales, y compris dans le cadre de missions rémunérées. Cet élargissement a soulevé du coup un débat sur la délimitation du champ d'action et de légitimité de TdL. Le rapport financier a montré le fragile équilibre économique de l'association. L'important travail d'animation réalisé est majoritairement financé par des subventions qu'il va falloir diversifier, et des prêts d'épargne des adhérents ou sympathisants, qu'il faut renouveler en permanence. Toute épargne disponible, ne

serait-ce que pour quelques mois, peut ainsi être placée dans les fonds propres de TdL et récupérée ensuite. Par ailleurs, la difficulté à synchroniser les opérations d'acquisition foncière, d'une part, avec les aspirations des porteurs de projet, d'autre part, a été mise en avant. C'est à la fois le cœur de l'action de TdL et son principal obstacle, car la SAFER n'accorde qu'un délai de 3 mois entre l'attribution d'une terre et son acquisition par le bénéficiaire. L'association cherche ainsi des moyens juridiques et financiers de mettre en suspens une acquisition foncière pour laisser aux porteurs de projets le temps de se préparer, car le délai constaté sur le terrain est de l'ordre d'un an minimum.

L'importance de l'activité des groupes locaux (au nombre de quatre en IdF) a été soulignée, notamment pour la veille foncière qui permet d'identifier des opportunités d'acquisition. Les Franciliens peuvent en effet prendre contact avec des groupes locaux de la région pour aller arpenter ou participer aux démarches une fois une parcelle identifiée. D'autres groupes sont en cours de création et recrutent des bénévoles, quelle que soit leur localisation.

Le procès-verbal complet et les documents relatifs à cette AG sont disponibles sur le site Internet de l'association.

ÉCLAIRAGE DE FOND

KOKOPELLI ET LE RÉSEAU SEMENCES PAYSANNES

Depuis 1949, seules les semences répertoriées dans un catalogue officiel peuvent être commercialisées. Ce catalogue a facilité l'industrialisation de la sélection en apportant une définition standard de la «variété». L'inscription au catalogue est souvent associée à une protection par Certificat d'obtention végétale qui permet au sélectionneur d'exiger des royalties pour toute commercialisation d'une variété qu'il aurait améliorée.

Construit sur des critères de rentabilité et d'uniformité, ce catalogue a conduit progressivement à une perte de biodiversité et au développement de variétés dépendantes des engrais et des pesticides associés, parfois produits par les mêmes industriels.

Mais depuis plusieurs années, des paysans et des associations se mobilisent pour sauver les variétés anciennes et la biodiversité agricole. En voici deux exemples.



© Claire Simon

Le réseau Semences paysannes

Créé en 2003, il regroupe 60 organisations engagées dans des initiatives favorisant la biodiversité des semences, la sensibilisation du grand public aux enjeux liés à la production et à la commercialisation des semences, et la reconnaissance par la réglementation, les institutions et les laboratoires de recherche des semences paysannes.

L'objectif : valoriser et faire reconnaître le travail mené par des paysans et associations pour sélectionner des semences et plants adaptés à leur terroir et/ou présentant des caractéristiques qualitatives intéressantes. Ces variétés peuvent être adaptées à un mode de production biologique ou autonome, à des modes de transformation et de commercialisation particuliers, et à des circuits courts privilégiant la valeur alimentaire et la qualité gustative.

En savoir plus : <http://www.semencespaysannes.org/>

L'association Kokopelli

Kokopelli est une association – fondée en 1999 par Dominique et Sofy Guillet – qui a pris le relais de Terre de semences et du jardin botanique de La Mhote-Achard, fondés respectivement en 1992 et en 1994.

Cette association œuvre pour la libération des semences et de l'humus et la protection de la biodiversité alimentaire. Elle rassemble tous ceux qui souhaitent préserver le droit de semer librement des semences potagères et céréalières, de variétés anciennes ou modernes, libres de droits et reproductibles. Depuis 2000, Kokopelli a intensifié ses dons de semences vers les pays en développement (150 000 sachets envoyés en 2000, en particulier en Asie).

L'association propose deux gammes de semences : une gamme «Boutique» d'environ 1 700 variétés de semences produites par son réseau de producteurs de semences bio certifiées par des organismes de certification ; une gamme «Collection» de plus de 2 200 variétés, dont une partie est produite par les adhérents. Les semences «Collection» ne sont pas commercialisées et sont disponibles gratuitement pour les membres actifs et bienfaiteurs.

Grâce à ce réseau de producteurs adhérents, Kokopelli maintient une collection planétaire unique de plus de 2 200 variétés.

En savoir plus : <https://kokopelli-semences.fr>